

Procès-verbal du Conseil de Faculté du 29 juin 2023

Membres présents : M. Paul BRÉANT - Mme Marion CARIOU (étudiante) - Mme Camille CAYOL - Mme Mélanie CLÉMENT-FONTAINE - Mme Marie-Blanche DEVAUX - M. Hakim HADJ-AISSA - Mme Victoire LASBORDES - Mme Marion LEVRAUD - M. Franck MONNIER (Doyen) - Mme Wafa NABIL - Mme Sophie PETITRENAUD - M. Olivier PLUEN

Membres avec procuration :

Mme Clémence CAMELOT (étudiante) donne procuration à Mme Marion CARIOU
M. Patrick HASSENTEUFEL donne procuration à Mme Sophie PETITRENAUD
M. Patrick JACOB donne procuration à Mme Victoire LASBORDES
Mme Lyà ZHANG (étudiante) donne procuration à Mme Marion CARIOU

Membres excusés : M. Jean-François BEYNEL (membre extérieur) - M. Thibault BONNAUD (étudiant) - Mme Lise CORNILLEAU - M. Christophe HUE (membre extérieur) - M. Marc MANDICAS (membre extérieur) - M. Terry OLSON (membre extérieur) - M. Rafaël SERZIALE (étudiant)

Membres invités : M. Thibaut FLEURY GRAFF - Mme Véronique MOREAU - Mme Nathalie WOLFF

Membres invités excusés : Mme Pascale BERTONI - Mme Claire BOUGLÉ - Mme Sandrine CLAVEL - M. Jacques de MAILLARD - Mme Delphy LEROUX - Mme Carole MARINHEIRO - M. Raphaël MATTA-DUVIGNAU - M. Stéphane OLIVÉSI - M. Jean-Luc PENOT - Mme Alexandra SERINET - M. Laurent WILLEMEZ

Invité exceptionnel : M. Nicolas SALOMÉ (étudiant)

Monsieur le Doyen ouvre la séance à 10h15

Avant de dérouler l'ordre du jour, Monsieur le Doyen fait un point sur les différentes procurations.

1- Approbation du procès-verbal du Conseil de Faculté du 25 mai 2023

Vote : à l'unanimité

VOLET PÉDAGOGIQUE

2- Vote sur la formation courte « Les enjeux de la gouvernance mutualiste et développement des compétences des administrateurs de la MGC » en partenariat avec la Mutuelle Générale des Cheminots

Monsieur le Doyen informe que ce projet est porté par Monsieur Jean-Luc PENOT qui envisage de développer des formations courtes à destination du monde professionnel. Cette formation en présentiel de 14 heures sur 2 jours est destinée à des administrateurs (10 à 12 personnes) de la Mutuelle Générale des Cheminots afin de les faire monter en compétences.

Vote : à l'unanimité

3- Vote sur la convention de coopération relative à l'organisation d'un cursus diplômant du master 2 Droit public, gouvernance mutualiste et de l'économie sociale avec l'Alliance des Mutuelles sociales de Côte d'Ivoire (AMS-CI)

Monsieur le Doyen annonce que ce point est retiré de l'ordre du jour. Après de nombreux échanges avec la commission-conventions et le service de formation continue, la convention devrait être présentée au vote du prochain Conseil de Faculté.

4- Information sur Parcoursup

Monsieur le Doyen fait un point sur les candidatures :

Formations	Validations définitives	En attente meilleur choix	Rangs classement
Droit	162	166	1 600
Droit LAS option santé	8	26	
Science politique	15	38	376/2 145 dossiers
Droit international	37	11	263/639 dossiers
Double licence	36	23	368/398 dossiers

Nous sommes à un stade où les choses peuvent se précipiter et il n'est pas étonnant qu'à cette période de l'année nous n'ayons pas encore comblé la totalité de nos places disponibles.

VOLET RESSOURCES HUMAINES

5- Information sur les recrutements BIATSS à venir

Monsieur le Doyen informe qu'actuellement la responsable administrative et la chef de service de scolarité sont en arrêt de maladie et que la gestionnaire de scolarité L3 est en congé de maternité. Par ailleurs, à la rentrée, nous devons composer avec les départs de :

- Madame Angélique DETAILLE en L1 quitte la Licence pour intégrer la scolarité en master au sein de notre Faculté ;

- Madame Célia DA SILVA en L2 a obtenu un concours de catégorie B dans l'Education nationale ;
- Madame Camille CAYOL de l'IEJ a également réussi un concours de catégorie B et rejoindra les services centraux ;
- Madame Sara MEGHERBI, assistante du VIP, dont le contrat n'a pas été renouvelé ;
- Madame Elodie CRÉTEAU-ALBERT, assistante du DANTE, a réussi un concours de maître de conférences en histoire du droit.

Monsieur le Doyen ne veut pas dresser un tableau alarmiste dans la mesure où une campagne de recrutement est en cours. Il souligne l'obtention d'un quatrième poste en licence qui va grandement soulager les gestionnaires et fluidifier l'action administrative en licence à l'heure où le poste de gestionnaire de licence a profondément changé avec le passage en MC2C (nombreuses demandes d'informations d'étudiants, structures plus difficiles à gérer, vérifications plus longues en amont des délibérations). Outre ce soutien aux gestionnaires des trois années de licence, la candidate recrutée sur ce poste transversal sera amenée à apporter une aide aux étudiants en situation de handicap ; elle participera activement à la gestion des examens, du PPEI, du passeport recherche culture. Pour l'heure, deux candidates ont été recrutées (L1 et poste transverse de Licence) et potentiellement une candidate sur le poste de la troisième année de licence sur un contrat à durée déterminée de 4 mois, renouvelable. Pour le poste vacant de l'IEJ, des entretiens sont planifiés cet après-midi. En ce qui concerne les laboratoires, un recrutement a été opéré au VIP et celui du DANTE est en cours, les directrices du laboratoire DANTE ayant reçu plusieurs candidatures. Seul le poste de responsable de scolarité restera à pourvoir.

Monsieur le Doyen tient à souligner le peu de recours cette année grâce à la mise à jour de toutes les règles de calcul opérée par Madame Sandrine HÉNAUT, notamment les compensations non intégrées jusqu'à présent.

Madame Sophie PETITRENAUD interroge sur la gestion administrative du Collège de droit. Monsieur le Doyen répond que la direction y réfléchit.

VOLET EVENEMENTIEL

6- Information sur la Nuit du droit organisée à la Cour administrative d'appel de Versailles le 4 octobre 2023

Madame Nathalie WOLFF, vice-doyen à la culture, annonce que c'est la quatrième édition de la Nuit du droit à laquelle participe la Faculté. Cette année, elle est organisée par la Cour administrative d'appel et la thématique portera sur « Patrimoine, droit et justice ». Comme habituellement, cet événement est coorganisé avec les juridictions, le Barreau et notre Faculté avec la participation de collègues enseignants ; cette année, Mesdames Claire BOUGLÉ et Mélanie CLÉMENT-FONTAINE interviendront sur la thématique du patrimoine (en lien avec un ouvrage co-écrit l'année dernière sur les restitutions des collections des musées). A noter la présence de l'architecte des bâtiments de France, du maire de Versailles et des magistrats qui présenteront des affaires intéressantes notamment l'ouverture des archives du procès de Paul Touvier.

Monsieur le Doyen ajoute que les étudiants s'investiront également dans ce projet puisqu'ils seront amenés à lire des textes de grands auteurs (Guillaume Apollinaire, Prosper Mérimée, Victor Hugo, etc.) relatifs au patrimoine.

Madame Nathalie WOLFF précise que ce seront des étudiants du Collège de droit qui seront mis à l'honneur (l'année dernière, les étudiants de master 1 carrières judiciaires avaient été mis à contribution) mais les étudiants d'autres formations sont bien entendu les bienvenus.

7- Information sur les événements en lien avec les Jeux Olympiques

Madame Nathalie WOLFF annonce que le projet est bien avancé. Une collègue enseignante passionnée par ce sujet, Madame Anaïs SZKOPINSKI propose d'organiser 6 colloques de janvier à juin 2024 ouverts par des grands témoins (sportifs, politiques, etc.). C'est un très beau projet qui aborde la question du sport et du droit dans tous ses états (droit de la santé, de l'environnement, des affaires, du numérique, du patrimoine, de la discrimination, de l'égalité, etc.). Ces colloques seront complétés par des cinés-débats autour du sport. D'autre part, le 23 juin, journée olympique, un marathon de lecture, en partenariat avec le Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines sera organisé au cours duquel des étudiants liront des textes pendant 10 voire 12 heures.

Madame Nathalie WOLFF en profite pour indiquer que trois théâtres-débats seront organisés à la rentrée au Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines dont le premier portera sur Monte-Cristo (première injustice dans la littérature), le deuxième sur « Les illusions perdues » et le dernier sur « Faut-il distinguer l'auteur de l'œuvre ? ».

Madame Marion CARIOU (étudiante) suggère le film « Les nageuses », tiré d'une histoire vraie qui relate l'histoire de deux sœurs syriennes fuyant la guerre à Damas pour rejoindre la Grèce afin de participer aux Jeux olympiques de Rio. Madame Nathalie WOLFF est ravie de cette suggestion et lui propose de l'aider à organiser ce ciné-débat.

VOLET LOGISTIQUE

8- Information sur le projet d'aménagement d'un lieu de convivialité pour les enseignants-chercheurs

Les enseignants-chercheurs ont souvent regretté l'absence d'un lieu de convivialité. Monsieur le Doyen annonce l'aménagement d'un espace déjà existant, non fermé, d'une trentaine de m², attendant au laboratoire DANTE et à proximité du laboratoire VIP. La mise en place devrait être effective en octobre/novembre et comprendra deux tables rondes de 4/5 personnes, un petit coin salon, une machine à café et un micro-ondes.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Madame Sophie PETITRENAUD s'interroge sur la quantité de papier gâché par la Faculté. En effet, les enseignants-chercheurs sont obligés d'adresser dès le mois de novembre les sujets de deuxième session à laquelle très peu d'étudiants sont concernés et alors que les examens de la première session n'ont pas encore eu lieu.

9- Information sur la création d'une association étudiante

Madame Nathalie WOLFF, vice-doyen à la culture, introduit Monsieur Nicolas SALOMÉ, étudiant en master droit immobilier public, qui souhaite monter avec deux de ses condisciples une association étudiante interdisciplinaire sur la thématique « Le droit de l'espace » avec entre-autre l'organisation de nombreux colloques.

Monsieur Nicolas SALOMÉ, président de l'association Orion project, décline les objectifs de cette association orientée vers le secteur spatial qui s'est développé en s'appuyant sur des infrastructures nationales ou internationales à l'image de la NASA, l'ESA, etc. Aujourd'hui, de plus en plus d'entreprises se lancent dans le marché du spatial et cette tendance ne cesse de s'accélérer. Ainsi, les années 2000 voient apparaître de nouveaux acteurs privés prêts à surmonter les défis posés par le spatial : c'est la naissance du NewSpace dont le développement très important pose de nouvelles problématiques spatiales à l'image de la forte augmentation du nombre de débris en orbite ou encore du respect des règles de droit international (article 4 du traité de la Lune). Les objectifs de l'association Orion project sont :

- La réflexion des étudiants sur le domaine spatial européen et international : au travers de différents groupes de travail composés d'étudiants scientifiques, d'ingénieurs, de juristes ou encore d'économistes, l'objectif est en premier lieu de stimuler la réflexion sur le spatial de demain et d'apporter des solutions concrètes aux problématiques soulevées par le développement exponentiel du secteur spatial.
- Participer pleinement à la coopération entre les acteurs publics et privés du spatial : de nombreuses jeunes entreprises du NewSpace apportent des idées révolutionnaires pour le domaine mais manque d'expérience. En mettant en commun les idées nouvelles apportées par le NewSpace et l'expérience des institutions spatiales, il sera possible de relever tous les défis du spatial d'aujourd'hui. L'association a ainsi la volonté d'accompagner ces entreprises dans leurs projets innovants pour construire, ensemble, le spatial de demain.
- La réalisation d'une veille spatiale : un journal mensuel sera réalisé visant à informer aussi bien les étudiants que les professionnels sur l'évolution technologique, scientifique et juridique du secteur spatial.
- L'organisation des « Space Days » événement international visant à réunir et à rapprocher les entreprises du NewSpace et les institutions spatiales publiques dans un objectif de collaboration et de partage au travers de tables rondes, de colloques et de présentations autour des grands défis du spatial, aussi bien scientifique et techniques que juridique.

Monsieur le Doyen remercie Monsieur Nicolas SALOMÉ et l'interroge sur une éventuelle prise de contact dans le périmètre de l'UP Saclay (il existe une formation Droit de l'espace à Sceaux) ou de l'UVSQ (notamment avec l'OVSQ).

Madame Nathalie WOLFF propose d'accompagner les membres de l'association en facilitant les contacts avec des collègues spécialistes de la thématique.

Monsieur le Doyen informe les membres du Conseil que la Faculté de médecine nous propose de coorganiser un événement à la rentrée de septembre autour du film « Simone, le voyage du siècle » en présence d'Elsa Zylberstein avec un débat en marge de ce film animé par Ariel Wizman autour des thématiques du droit et des libertés des femmes.

Madame Victoire LASBORDES intervient pour faire part des problématiques liées à la constitution des équipes pédagogiques pour le premier semestre au sein du département de droit privé avec d'une part des difficultés de recrutement d'ATER (deux postes ont été transformés en contrats LRU mais les candidats recrutés se sont finalement désistés) et d'autre part des vacataires (obligation d'inscription à l'IEJ, élèves avocats ou doctorants) ce qui fait que pour les TD de L1, L2 et partiellement de L3, les équipes pédagogiques sont vides. Le calendrier de la campagne des recrutements 2023-2024, très précoce contrairement aux années précédentes, y est certainement pour quelque chose car il y eu très peu de candidatures (30 au lieu de 90/100 les autres années). Par ailleurs, elle souligne que les vacataires ne viennent pas aux surveillances des examens. Elle interroge sur la possibilité éventuelle de prêter un poste vacant à un autre département.

Madame Mélanie CLÉMENT-FONTAINE surenchérit en indiquant que notre Faculté n'est pas la seule à connaître cette situation puisqu'un appel à chargé de TD a été publié sur LinkedIn.

Monsieur Paul BRÉANT intervient pour évoquer les soucis rencontrés avec le prestataire du lecteur optique notamment s'agissant des QCM.

Monsieur le Doyen répond qu'il est hors de question de continuer ainsi l'année prochaine avec un service défaillant que nous payons depuis plusieurs années. Une entrevue avec un nouveau prestataire est planifiée en juillet, lequel pourrait éventuellement nous proposer d'autres services comme la validation du passeport culture ou de l'option « découverte des masters ».

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Doyen lève la séance à 11h30